

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CESE : deux chasseurs officiellement désignés comme membres pour la nouvelle mandature

21 mai 2021 à Issy-les-Moulineaux

Les nouveaux membres du CESE (Conseil économique, social et environnemental), troisième assemblée constitutionnelle de la République ont été officiellement désignés, pour 5 ans. 175 conseillers ont été nommés par leurs organisations respectives. Ils se sont réunis mardi pour la séance plénière d'installation de la nouvelle mandature.

Deux représentants des chasseurs ont été désignés : Alain Durand, Vice-Président Délégué de la Fédération nationale des chasseurs (FNC) et Président de la Fédération départementale des chasseurs (FDC) de Seine-Maritime ainsi que Florence Sellier, administratrice de la FDC de l'Eure. Ils siègeront dans les commissions environnement et agriculture.

C'est une bonne nouvelle pour la défense des intérêts du monde de la chasse d'avoir deux représentants au CESE d'autant que la loi du 15 janvier 2021 a réformé sa composition et ses attributions. Cette assemblée est désormais limitée à 175 membres dont 26 représentants au titre de la protection de la nature et de l'environnement, ainsi que 45 représentants au titre de la cohésion sociale et territoriale. Le CESE conseille le gouvernement et le Parlement. Il participe à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques. La nouvelle réforme du CESE intègre la parole citoyenne aux travaux de la société civile et développe sa coopération avec les territoires.

Pour Willy Schraen, président de la FNC, « Il est important pour le monde de la chasse d'être représenté au CESE qui est la troisième assemblée de France. Le CESE organise la représentation de la société civile. Les chasseurs, sont bien représentés au sein de la société française selon le sondage IFOP/ FNC. En Effet, près d'un Français sur 10 affirme être au avoir été chasseur. Ils ont donc toute leur place dans cette assemblée. La désignation de deux élus de notre réseau fédéral au CESE, au titre des représentants de la protection de la nature et de l'environnement montre que les chasseurs sont légitimes sur ces questions qui agitent l'opinion et font débat ».

A propos de la Fédération Nationale des Chasseurs

La Fédération Nationale des Chasseurs, association agréée au titre de la protection de l'environnement, est chargée d'assurer la promotion et la défense de la chasse, ainsi que la représentation des intérêts cynégétiques auprès des instances nationales et européennes. Elle assure la représentation des fédérations départementales et régionales des chasseurs au niveau national, et la coordination de leurs actions (en faveur de la biodiversité, gestion des dégâts de grand gibier aux cultures, sécurité, éducation à la nature ...). La chasse rassemble en France près de 5 millions de personnes dont 1,03 million de pratiquants annuels. Avec près de 70 000 associations de chasse, 94 fédérations départementales et 13 fédérations régionales, la chasse constitue l'un des réseaux ruraux les plus organisés de France. En savoir plus : <http://chasseurdefrance.com/> @ChasseursFrance

